

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

---

### **ENTRETIEN AVEC LA DIRECTION**

Si vous désirez avoir un entretien avec la Direction, veuillez vous adresser au secrétariat.  
**M. MARIE**, Président du Directoire et **M. BOURRAT**, Directeur, sont à votre entière disposition.

---

### **HEURES DE VISITES AUTORISEES**

Les visites sont autorisées à partir de la 3<sup>ème</sup> semaine, le samedi et le dimanche et en dehors du programme d'activités, de 9h00 à 18h30.

---

### **PERMISSIONS DE SORTIES**

**Il est fortement déconseillé de venir avec votre véhicule dans l'établissement.**

Aucune permission de sortie n'étant autorisée la première semaine de votre séjour, nous vous conseillons de vous organiser afin d'éviter de manquer de minimum (dentifrice, savon de toilette, etc...).

Les semaines suivantes, les sorties seront accordées par groupe de 3 patients au minimum ou en compagnie d'un membre de la famille, après la fin du programme d'activités, jusqu'à 18h30.

Ces sorties devront être signalées aux infirmières.

Les sorties de week-end seront délivrées sur autorisation médicale et seront à demander 48 heures à l'avance.

En cas de non respect des horaires indiqués sur votre bon de sortie, nous nous réservons la possibilité de mettre un terme à votre séjour.

Au retour, l'équipe soignante pourra vérifier que nous n'avez pas consommé lors de la sortie, par l'utilisation de tests

---

### **HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT**

De 8h à 18h du lundi au vendredi.

De 8h à 12h30 et de 15h à 18h00 le samedi.

---

### **COURRIER**

Timbres, enveloppes, cartes, produits de première nécessité.... sont en vente à l'accueil uniquement du tous les jours sauf le mardi de 10h à 12h30 et de 15h00 à 18h00

Un départ de courrier est prévu tous les jours à 15h30

Le courrier sera distribué à la salle à manger à la fin du déjeuner.

---

### **ALCOOL – CANNABIS - PRODUITS TOXIQUES - MEDICAMENTS**

Lors de votre arrivée, nous procéderons ensemble à un inventaire de vos affaires afin de nous assurer de l'absence de produits alcoolisés, ou autres substances toxiques.

Les seuls médicaments autorisés sont ceux prescrits par votre médecin.

Pendant votre séjour, nous pourrions procéder de la même manière à un inventaire de vos affaires.

**Toute consommation ou possession d'alcool, de cannabis, de produits toxiques, de médicaments non prescrits, à l'intérieur et hors de l'établissement, signera la rupture de votre contrat thérapeutique et remettra en cause la poursuite de votre séjour.**

---

### **TABAC**

Nous sommes à votre disposition pour envisager un sevrage tabagique au cours de votre séjour.

**Il est interdit de fumer dans l'établissement.** Il existe un abri extérieur réservé à cet usage.

Afin de respecter l'environnement, nous vous demandons d'utiliser les cendriers à votre disposition dans l'enceinte de l'établissement.

---

## **DENREES ALIMENTAIRES**

Pour satisfaire aux règles d'hygiène, la conservation de denrées alimentaires ne peut être autorisée dans les chambres.

L'établissement possède un distributeur de boissons et de friandises contre paiement, à disposition de 7h30 à 22h30

L'usage de bouilloire ou de cafetière n'est pas autorisé dans les chambres ; un bar thérapeutique est à votre disposition 18h30 à 22h

---

## **VOTRE CHAMBRE**

Afin de respecter le travail du personnel hôtelier, nous vous demandons de ranger correctement votre chambre et de faire tous les jours votre lit.

Le projet de soins que nous vous proposons est un travail centré sur vous-même. À ce titre, une relation amoureuse pourrait représenter un empêchement au bon déroulement du soin, car il est difficile de travailler sur soi tout en étant pris par la pensée d'un autre. Nous vous demandons de différer de telles relations.

---

## **OBJETS DE VALEUR**

Toutes les chambres sont équipées d'un **coffre-fort à code individuel**. Vous pouvez aussi déposer vos objets de valeur au coffre-fort de l'accueil.

La responsabilité de l'établissement pour perte ou vol n'est engagée que pour les objets déposés au coffre de l'accueil.

Comme le reste de vos affaires, le coffre-fort pourra faire l'objet d'un inventaire en votre présence durant votre séjour.

---

## **LINGE**

Le linge de toilette n'est pas fourni par l'établissement.

Maillot de bain, drap de bain, tenue et chaussures de sport : certaines ateliers thérapeutiques que nous proposons se déroulent en piscine ou en salle de sport ; aussi pensez à apporter ce nécessaire.

Pour le lavage de votre linge, une buanderie attenante au pavillon d'ergothérapie comprenant deux lave-linge et deux sèche-linge est à votre disposition, ainsi qu'un étendoir couvert, un fer à repasser et une planche.

---

## **INTERNET**

L'établissement dispose d'une zone Wifi aux salons de l'extension et du château accessible de 7h30 à 22h30.

Un local avec une borne Internet est disponible au 1<sup>er</sup> étage du château ; les conditions d'accès sont à demander à l'accueil.

---

## **ANONYMAT**

**Si vous souhaitez que votre présence ne soit pas divulguée**, signalez-le lors de votre admission ; le nécessaire sera fait pour préserver votre anonymat.

---

## **JOUR DE DEPART**

Les sorties ont lieu le mardi.

**La chambre doit être libérée à 10h.**

La sortie est autorisée entre 8h30 et avant 12h. Exceptionnellement, sur demande, vous pourrez prendre le repas de midi une fois la sortie administrative effectuée.